

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 15 décembre 2021 à 19h30

à la salle du conseil municipal de la mairie de Saint-Martin de Belleville
(séance sans public)



Retransmission en direct sur le site internet communal : www.lesbelleville.fr

Ordre
du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Election du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
3. Communication de décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT.
4. Délégation de service public : Rapport au 30/09/2020 sur la gestion et l'exploitation du refuge du Lou, présentation des tarifs 2022.
5. Représentant de la commune copropriété Arcelle.
6. Motion relative aux indemnisations devant être perçues par les communes support de stations de montagne pour l'année 2021 en lien avec la fermeture des remontées mécaniques durant l'hiver 2020-2021.
7. Tarifs des secours sur pistes et hors-pistes à compter du 1^{er} novembre 2021 délibération complémentaire.
8. Cession du bail à construction de la société « SCI DU CARON » au profit de la société « DSAS ».

TRAVAUX

9. Document d'organisation de viabilité hivernale pour la commune Les Belleville.

SÉCURITÉ ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

10. Convention d'occupation du domaine public pour les équipements de Axians pour le site de Villarlurin (257 321 B 709).
11. Avenant 1 à la convention de coordination de la police municipale avec les forces de l'ordre.
12. Aire de la Planche : approbation de la convention d'occupation du domaine public de la Sarl Roland Ginot Charpentre.

VIE COMMUNALE, CULTURELLE, PATRIMOINE ET RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS

13. Proposition de versement de subventions aux associations.

AMÉNAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE ET TOURISTIQUE ÉTÉ

14. Proposition de noms de piste.

FINANCES

15. Subventions aux organismes para municipaux : office de tourisme Les Menuires – Saint Martin.
16. Subventions aux organismes para municipaux : office de tourisme Val Thorens.

17. Subventions aux organismes para municipaux : club des sports des Menuires.
18. Subventions aux organismes para municipaux : club des sports de Val Thorens.
19. Subventions aux organismes para municipaux : centrale de réservation des Menuires.
20. Subventions aux organismes para municipaux : centrale de réservation de Val Thorens.
21. Subventions aux organismes para municipaux : Association Bellevilloise pour l'Enfance.
22. Convention financière avec l'AIDVB pour la radio.
23. Subventions aux organismes para municipaux : subventions d'équilibre Mellifera et Musée de Saint-Martin de Belleville.
24. Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement budget principal - Année 2022.
25. Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement budget eau - Année 2022.
26. Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement budget assainissement - année 2022.
27. Annulation d'un titre de recette : location de la salle des fêtes de Saint-Jean de Belleville.
28. Décision modificative n°3 Budget principal.
29. Décision modificative n°4 Budget eau et assainissement.

SPORT ET ÉVÈNEMENT

30. Proposition de subvention à l'association Belleville Compétition.

URBANISME ET DROITS DES SOLS

31. SARL ULYSSE et cessionnaires/Commune Les Belleville - convention d'exploitation d'hébergements touristiques au titre de l'article L 342-1 et suivants du Code du tourisme.
32. Protocole transactionnel – Consorts Mugnier / Commune Les Belleville
33. Suppression de la Zac des Grangeraias.

RESSOURCES HUMAINES

34. Pack forme Entreprise.
35. Régime indemnitaire.
36. Tableau des emplois non permanents.
37. Tableau des emplois permanents.



Les
Belleville

UNE COMMUNE • TROIS STATIONS

SAINT-MARTIN - LES MENUIRES - VAL THORENS

COMMUNE LES BELLEVILLE

Tél. 04 79 08 96 28

mairie@lesbelleville.fr

 MairieLesBelleville | www.lesbelleville.fr